

2026/16/06/05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 16 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six à dix-huit heures, le seize juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ.

Etaient présents : Bérangère FRITZ, Morgane ULLIAC, Elodie PRADO (arrivée à 18H25), Hervé DREVILON, Gaëlle DUFLEIT, Chantal BERGÉ, Aurore COEURJOLY, Nadège EYMAS, Annick GUEGUEN, Anne-Marie MOIZAN, Isabelle MOËLO formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)(s) excusé (e)(s): Sabrina MALIGE, Annie MARTIN

Procuration(s) : Sabrina MALIGE à Morgane ULLIAC

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Gaëlle DUFLEIT a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 08/06/2026

Convocation affichée le : 09/06/2026

Nombre de Conseillers : 13

En exercice : 13

Présents : 11

Procuration (s) : 1

Reçu en Préfecture de VANNES le 25/06/2026

Publié ou notifié le 29/06/2026

Certifié exécutoire le 29/06/2026

A GOURIN, le 29/06/2026...

La Présidente,

Bérangère FRITZ



CCAS
de
Gourin

5- CCAS – CLÉ DE RÉPARTITION POUR L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE 2026

Dans le cadre de la préparation budgétaire et dans un souci de sincérité comptable, une clé de répartition pour la prise en charge du coût de l'assurance « responsabilité civile » a été mise en place le 1^{er} janvier 2023, délibération 2022/28/11/09 en date du 28 novembre 2022.

Le montant de cette charge était calculé au prorata du temps de travail annualisé pour chaque service. Or, l'activité du portage de repas a cessé le 28 février 2025, délibération 2025/20/01/02 en date du 20 janvier 2025.

Mme La Présidente propose de répartir le montant de cette assurance « responsabilité civile » pour l'année 2026 au prorata des dépenses réelles de fonctionnement de l'année 2025 comme présenté ci-dessous :

BUDGET	EXERCICE 2026		RÉPARTITION 2026
	MONTANT DÉPENSES 2025	COMPTE 6168	
CCAS	38 524,79€	74,88€	74,88€

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Au moyen d'un vote à main levée, à l'UNANIMITÉ,

DONNE un avis favorable à cette proposition.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 16 juin 2026

La Présidente,

Bérangère FRITZ



CCAS
de
Gourin

La secrétaire de séance,

Gaëlle DUFLEIT

